

PLANNING 2024

- mardi 30 janvier matin
- mardi 26 mars matin
- mardi 21 mai matin
- mardi 02 juillet matin
- mardi 10 septembre matin
- mardi 05 novembre matin
- mardi 17 décembre après-midi

Toutes les séances du matin se dérouleront de "09h00 à 12h00", soit 2 dossiers par matinée (1h30 par dossier) et celles de l'après-midi de "14h00 à 17h00".

Si vous souhaitez présenter un dossier, n'hésitez pas à vous prépositionner sur une de ces dates en envoyant un mail à:

- ddt-mte-semcv@seine-et-marne.gouv.fr